

La PF d'imagerie cellulaire de Toulouse propose, à l'ensemble des partenaires en recherche et développement, dans les domaines publics et privés, les équipements nécessaires et les compétences scientifiques et techniques pour tout projet scientifique en sciences du vivant utilisant les techniques d'imagerie sous leurs différentes formes.

Les champs d'application couverts sont :

- La **microscopie photonique** (confocale et multiphotonique, champ large : videomicroscopie – microscopie couplée laser – microscopie du petit animal, FRAP, FLIM, SPIM)
 - La **microscopie électronique** (à transmission et à balayage)
 - La **cytométrie en flux et tri cellulaire**.

Nos engagements

- Vous apporter les conseils et l'expertise nécessaires à la définition et réalisation de votre projet
- Mettre en œuvre votre projet par la mise à disposition d'un équipement performant (utilisation en autonomie après formation ou avec assistance) ou au travers d'une collaboration dans le cadre d'un projet de développement instrumental, applicatif ou d'analyse à façon
- Assurer la formation de l'utilisateur pour qu'il soit à même d'utiliser le matériel seul et selon les règles définies par le plateau technique (validation d'une durée de vie d'un an)
- Assurer dans les autres cas une assistante technique selon les objectifs et le planning définis préalablement
- Conduire, dans le cadre d'une collaboration, votre projet en gestion de projet
- Respecter la confidentialité des résultats issus de vos travaux, conformément à vos exigences
- Vous informer des tarifs et règles de fonctionnement en vigueur sur les différents plateaux techniques de la PF

Pour garantir la qualité de vos prestations nous vous demandons de :

- Spécifier toutes les informations nécessaires à la réalisation de votre étude (administrative, technique, H&S) sur les fiches de demandes de prestations ou les fiches projet
- Respecter les règles de fonctionnements de la PF et du PT considéré telles que définies dans le règlement intérieur
- Vous conformer aux règles d'utilisations des systèmes définis lors des formations, noter sur les fiches anomalies tout dysfonctionnement que vous aurez pu constater ou provoquer et le signaler aux responsables du plateau technique
- Respecter la charte informatique en vigueur sur le plateau technique
- Respecter la confidentialité des développements technologiques en cours sur la PF
- Citer les personnes du plateau dans les remerciements ou en co-auteurs selon leurs implications (accord entre le plateau et l'utilisateur).
- Dans un souci de valorisation de la PF d'imagerie citer la plateforme TRI dans les publications (« matériel et méthode » et/ou « remerciements ») et informer les responsables du plateau de ces publications
- Ne divulguer en aucun cas le savoir-faire du plateau sans accord préalable des responsables

Les responsables des plateaux techniques se réservent le droit de supprimer l'accès aux matériels à toute personne ne respectant pas les règles et usages définissant la bonne utilisation des équipements disponibles et les consignes d'hygiène et sécurité.